

Fiche de renseignements

Portage de Repas

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse précise :

.....

Téléphone :

Mail :

Nombre de repas par semaine (environ) :

Jours souhaités : Lundi Mardi
 Mercredi Jeudi Vendredi
 Samedi Dimanche

Régime alimentaire spécifique :

Allergies et intolérances :

Formule :

- Repas complet (Entrée, légumes, viande ou poisson, Dessert ou Fromage)
 Plat du jour (Légumes, viande ou poisson)
 Entrée – Plat (Entrée, légumes, viande ou poisson)
 Plat – Dessert (Légumes, viande ou poisson, Dessert)

Les informations ci-dessus sont données à titre
indicatives et ne m'engagent en rien.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



ASSOCIATION
DE CHALMAZEL-
JEANSAGNIERE

Pour les habitants des communes de :

- Chalmazel-Jeansagnière
- St Georges en Couzan
- St Bonnet le Courreau
- Sauvain

Avec le soutien de :



Pour qui ? Pour tous !!!!

Toutes les personnes quel que soit leur âge, leur état de santé ou leur situation peuvent être bénéficiaires de ce service.

Par exemple :

- Personnes handicapées
- Retour d'hospitalisation
- Convalescence
- Personne seule ou isolée
- ...

Comment ?

Les repas sont distribués 3 fois par semaine en liaison froide pour 2 ou 3 jours. Livraison les lundis, mercredis et vendredis. La distribution est assurée par une salariée ou par des bénévoles de Familles Rurales.

Livraison de un ou plusieurs repas (par exemple pour les couples ou pour plusieurs jours), ponctuellement ou occasionnellement.

3 formules au Choix :

Repas complet : 9.85 €*
Entrée, Légumes, Viande ou Poisson,
Dessert ou Fromage.

Plat du jour : 8.20 € *

Légumes, Viande ou Poisson.

Formule Entrée—plat ou Plat—Dessert : 8.95 €*
Entrée, Légumes, Viande ou Poisson.

Renseignement et/ou inscription ?

Association Familles Rurales

Service de Portage de Repas

16 rue de la mairie

42 920 Chalmazel-Jeansagnière

04 77 24 89 88

famillesrurales42920@orange.fr

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous contacter. Pour ce faire, merci de bien vouloir compléter la fiche de renseignements (au dos), et de la retourner à l'adresse ci-dessus.

Merci ...

Le service de portage de repas a été réalisé dans le cadre du Contrat Global de Développement Social Territorialisé, initié par la Mutualité Sociale Agricole.

Ce projet a pu se concrétiser grâce à la collaboration des habitants, des Associations, des Elus locaux, des membres des CCAS. Il a été soutenu financièrement par la MSA, le Conseil Général de la Loire, La Fondation de France, le Crédit Agricole, la Carsat et Agrica. Nous remercions également les bénévoles qui œuvrent pour ce service.

Ce service est soutenu par les CCAS des communes de Chalmazel-Jeansagnière, St Georges en Couzan, St Bonnet le Courreau et Sauvain que nous remercions.

* Tarifs valables jusqu'au 31/12/2023